

Plafonds de ressources annuelles En PLS (Prêt Locatif social)

A compter du 1^{er} janvier 2012

Sous réserve de parution de l'arrêté d'actualisation de l'arrêté du 29/07/1987

Pour le calcul, prendre le **revenu fiscal de référence** de 2010

Composition du ménage	Montant du plafond en euros
Une personne seule	25 242
Deux personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages	33 709
Trois personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge	40 538
Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge	48 939
Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge	57 569
six personnes ou une personne seule avec quatre personnes à charge	64 880
Majoration par personne à charge à partir de la cinquième	7 237